



BUREAU FRANÇAIS DE TAÏPEI SERVICE ECONOMIQUE

Le Conseiller économique, chef de service

Taipei, le 28 juin 2019

Affaire suivie par : Mehdi HUET

NOTE

Objet : le développement des fintechs à Taïwan

Après s'être heurté à des freins structurels le développement des fintechs à Taïwan a connu un premier essor après l'adoption, en décembre 2017, d'un cadre réglementaire dont le caractère innovant a été souligné à l'OMC en septembre 2018 lors de la revue des politiques commerciales du « Taipei chinois ». La création d'un accélérateur dédié au développement des fintechs, FinTechSpace, l'implication des grands groupes du secteur financier et les attentes nouvelles des consommateurs taïwanais constituent aujourd'hui un environnement propice au développement des fintechs à Taïwan. Le sommet Fintech France-Taïwan, qui s'est tenu en mai 2019 à Taipei, positionne les acteurs français de cette industrie comme des partenaires de premier plan dans le développement de ces nouveaux services.

I - Le développement des fintechs à Taïwan s'est longtemps heurté à des freins structurels

1) Un modèle économique privilégiant le développement de l'industrie au détriment des services

Le développement économique de Taïwan a accordé une priorité à l'industrie en privilégiant une compétitivité prix dans un environnement économique domestique faiblement réglementé. Ces caractéristiques du modèle économique taïwanais expliquent en grande partie l'absence de Taïwan dans la révolution Internet des années 90. En 2016, Taïwan était ainsi absent de la liste des 21 hubs mondiaux de la Fintech établie par Deloitte contrairement à Singapour (1er), Hong Kong (4e), Séoul (5e) ou Shanghai (10e). L'absence de cadre réglementaire propice au développement des fintechs a également longtemps constitué un autre frein important à leur développement.

2) Une faible intégration du secteur bancaire en dépit d'importantes ressources financières

Le secteur bancaire représente 6,7% du PIB de Taïwan et emploie 4,8% de sa main d'œuvre. Il est toutefois faiblement intégré avec 37 banques domestiques et 29 succursales d'institutions financières étrangères pour une population de 23 millions d'habitants. Il en résulte une forte concurrence et une faible rentabilité des actifs bancaires qui représentaient 270% du PIB en 2018. Taïwan est un des rares pays développés dont le nombre d'agences bancaires physiques a augmenté entre 2010 et 2015, traduisant une faible digitalisation du secteur¹. Taïwan dispose des 5èmes réserves en devises au monde (465 Md USD) et les dépôts en USD dans ses banques domestiques s'élèvent à 1450 Md USD en 2019.

3) Une faible appétence du consommateur taïwanais pour les paiements électroniques

Un autre frein à l'essor des fintechs a longtemps été une faible demande de ces services de la part des particuliers et des entreprises. En 2016, 70% des paiements étaient réalisés en liquide à Taïwan contre 49% en France ou 47% en Corée du Sud. Ainsi, malgré la forte réceptivité potentielle du marché

¹ Quand le nombre d'agences physiques augmentait de 2% à Taïwan entre 2010 et 2015, il baissait de 6,5% sur la même période à Hong Kong, aux Etats-Unis et en Australie, de 7% en Corée du Sud et de près de 9% à Singapour.

taïwanais, le taux d'adoption des services Fintech n'était que de 25% des possesseurs de smartphones en 2016².

Dans ces conditions les entreprises taïwanaises n'étaient pas incitées à numériser leur mode de paiement. En 2016, 12% des commerces taïwanais étaient adaptés aux paiements mobiles et seulement 11% des Taïwanais déclaraient avoir confiance dans la sécurité des paiements en ligne ou à partir d'un téléphone mobile.

II – L'action du régulateur du secteur financier taïwanais en 2017 a été déterminante

1) L'adoption d'un cadre réglementaire favorable au développement des fintechs

Sur proposition de la Financial Supervisory Commission (FSC), le régulateur du secteur financier taïwanais, le Yuan Législatif a adopté, en décembre 2017, une loi propice au développement des fintechs : le *Financial Technology Innovation Experimentation Act*. Le caractère particulièrement innovant de ce cadre réglementaire qui résulte des dispositions relatives aux « *sandbox* » et qui s'inspire des réglementations du Royaume-Uni et de Singapour, a été souligné en septembre 2018 lors de la revue des politiques commerciales du « Taipei chinois » à l'OMC. Ce dispositif offre en effet aux entreprises sélectionnées la possibilité de tester leur innovation en dehors du cadre légal pour une durée maximale de trois ans³. Si l'expérience est jugée concluante par la FSC la loi peut être modifiée en conséquence.

Début mai 2019 trois projets étaient à ce stade « d'expérimentation » dont celui de KGI (banque taïwanaise) et de Chunghwa Telecom (premier opérateur téléphonique taïwanais) qui permet d'apprécier la solvabilité d'un client souhaitant obtenir un prêt bancaire à partir de la régularité des paiements de ses factures de téléphone mobile. Ce projet pourrait prochainement sortir de la « *sandbox* » et conduire à un amendement de la réglementation bancaire sur les conditions d'octroi de crédits à la consommation.

2) Un écosystème local dynamique s'est rapidement constitué autour du FinTechSpace

Pour compléter l'innovation résultant des grands groupes, les autorités taïwanaises ont soutenu le développement d'un écosystème des fintechs tourné vers les start-ups. L'inauguration, en septembre 2018, dans le centre de Taipei du FinTechSpace, premier incubateur des fintechs à Taïwan, a illustré cette volonté. Il offre un espace de travail convivial à une quarantaine de startups du secteur des fintechs dont certaines venues de Singapour (2), des USA (1), du Japon (1), des Philippines (1) et de Hong Kong (1). Le FinTechSpace qui travaille en étroite relation avec les services de la FSC, offre la possibilité d'utiliser les dispositions réglementaires de la « *sandbox* ». Sa proximité avec le Taïwan Financial Service Roundtable (TFSR), qui finance en partie cet espace et dont le chairman est également celui de la bourse de Taïwan (Taiwan Stock Exchange –TWSE) lui permet d'être également en contact direct avec les grands groupes taïwanais. Le FinTechSpace offre aussi aux startups accélérées un accès aux interfaces de programmation d'application (API) développées par les entreprises expérimentant des solutions innovantes au sein de la « *sandbox* ». Enfin, le FinTechSpace relève de la tutelle de l'Institute for Information Industry (III) qui est un institut de recherche du ministère des Affaires économiques.

3) Aujourd'hui les atouts de Taïwan soutiennent le développement du secteur des fintechs

Taïwan est techniquement prêt à accueillir de tels services à forte intensité technologique. Le taux d'utilisation de l'internet mobile excède 77% et 60% des smartphones sont équipés de la technologie NFC permettant l'usage de paiements mobiles. Les infrastructures internet et la couverture réseau sont de qualité et les Taïwanais sont parmi les plus gros consommateurs d'internet mobile en Asie.

Avec un PIB par habitant en PPA de près de 53 000 USD en 2018⁴ et une forte épargne contrebalançant les faibles revenus de la jeune génération, la population taïwanaise a atteint un niveau de richesse suffisant pour permettre à des services financiers destinés aux particuliers de se développer.

² D'après un rapport publié par EY en 2016, la moyenne était de 33% sur l'ensemble des marchés analysés. Taïwan se plaçait alors derrière la Chine (69%), Hong Kong et la Corée du Sud (32%), mais devant Singapour (23%) et le Japon (14%).

³ La *sandbox* taïwanaise est ainsi la plus longue au monde

⁴ Le FMI place ainsi Taïwan à la 17^e place, devant l'Allemagne (18^e) et la France (29^e).

Enfin, Taïwan dispose d'une forte capacité d'innovation couplée à un système financier robuste⁵. Son environnement favorable à l'entrepreneuriat⁶ favorise l'émergence de start-ups, traditionnellement les principaux acteurs de la Fintech. Sa main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la finance se démarque surtout de celles des hubs financiers de la région en raison de son expertise dans les domaines de l'ingénierie et de l'informatique. La coopération entre les secteurs financiers et technologiques est renforcée par la concentration de ces activités à Taiwan.

III – Enjeux et premiers résultats de la politique publique engagée par les autorités taïwanaises

Selon le cabinet Deloitte, Taïwan fait désormais partie des 24 nouveaux hubs identifiés par le cabinet d'audit en 2018 et Taipei est classée quatrième ville la plus favorable aux fintechs parmi ces nouveaux entrants. Par ailleurs, la politique conduite par les autorités taïwanaises répond aux enjeux économiques de modernisation du système financier et aux nouvelles attentes des consommateurs.

1) Soutenir la modernisation du secteur financier

Les solutions fintechs sont en mesure de permettre aux banques taïwanaises de gagner en compétitivité tout en proposant des services innovants et personnalisés à leur clientèle.

Certaines grandes banques taïwanaises contribuent ainsi à l'émergence de la Fintech taïwanaise en soutenant la digitalisation du secteur. Le département fintech de Cathay Financial Holding compte plus de 150 agents entièrement dédiés à l'adoption d'applications permettant de numériser les fonctions internes du groupe afin de réaliser des gains de productivité tout en se rapprochant des standards internationaux. Le montant des investissements de ces institutions dans les fintechs a progressé de 26% de 2017 à 2018, passant de 11 Md TWD (314 M EUR) à 13,8 Md TWD (394 M EUR)⁷.

Par ailleurs, la FSC devrait attribuer, en août 2019, les deux premières licences de banque sur Internet. Trois consortiums sont en lice : Next Bank associe Chunghwa Telecom et Mega Financial Holding, un second consortium regroupe le japonais Rakuten et Waterland Financial Holding, enfin le coréen Line, très actif dans la Fintech taïwanaise⁸, s'est associé à plusieurs groupes financiers dont Fubon Financial.

2) Satisfaire les nouvelles attentes des consommateurs

La demande des consommateurs taïwanais pour des moyens de paiements numériques est relativement récente. Ainsi, malgré leur attachement au paiement en liquide, 74% des consommateurs taïwanais souhaitent dorénavant une augmentation du nombre de magasins proposant le paiement sans contact.

L'utilisation du paiement mobile dans les commerces de proximité est passée de 62% à 76% de 2017 à 2018 et de 32% à 43% sur la même période dans les supermarchés et de 20% à 36% pour les achats en ligne. 62% des commerces de l'île sont dorénavant équipés de terminaux de paiements sans contact. Les autorités veulent porter le taux de pénétration du paiement mobile de 13% en 2018 à 90% en 2025.

IV – Une coopération internationale dynamique et un renforcement des liens avec la France

1) Taïwan a engagé une coopération internationale dynamique dans le secteur des fintechs

En 2017, Taïwan a entrepris de combler son retard dans les fintechs en s'inspirant des expériences au Royaume-Uni et à Singapour tout en soutenant une coopération internationale tout azimut.

⁵ Selon le *WEF Global Competitiveness Index 2018*, Taïwan est le 4^{ème} pays au monde en termes de capacité d'innovation et le 7^{ème} pour la force de son système financier (notamment porté par la robustesse de ses banques et son considérable secteur de l'assurance).

⁶ Selon le *Doing Business 2019*, Taïwan est 20^e pour la création d'entreprise, derrière Singapour (3^e) ou Hong Kong (5^e), mais devant le Japon (93^e).

⁷ Idem.

⁸ Son application de paiement mobile Line Pay est la principale de l'île avec 22% de part de marché.

Taiwan a ainsi signé des Memoranda of Understanding (MoU) sur les fintechs avec le Royaume-Uni, l'Australie, la Pologne et, depuis fin mai 2019, avec la France. Le FinTechSpace offre en effet un point d'ancrage pour les startups de ces pays désireuses de nouer des partenariats locaux et de prospecter le marché taiwanais tandis que les entreprises taiwanaises bénéficient de la même possibilité à l'étranger.

Cette coopération internationale se développe aussi à travers le salon annuel Fintech Taipei⁹.

2) La France se positionne comme un partenaire de premier plan de Taiwan dans ce secteur

Le premier sommet Fintech entre la France et Taïwan s'est tenu, le 28 mai 2019, à Taipei dans les locaux du FinTechSpace. A cette occasion, deux MoU ont été signés entre Le Swave et Taiwan Financial Service Roundtable (TFSR), d'une part, et entre le Bureau Français de Taipei et TFSR, d'autre part. Cette cérémonie de signatures s'est déroulée en présence de Wellington Koo, Chairman de la Financial Supervisory Commission (FSC) qui se rendra le 9 juillet prochain en France afin de signer un MoU avec l'ACPR dans le but notamment de faciliter l'échange d'informations sur les entreprises innovantes du secteur de la Fintech et soutenir le développement de nouveaux partenariats dans ce secteur. Il s'entretiendra également à cette occasion avec le Président de l'AMF.

Ce premier sommet Fintech entre la France et Taïwan a également permis à quatre startups françaises et taiwanaises de présenter leur savoir-faire (ThinkCloud, Baian, ThinkTank et Insto). La startup taiwanaise ThinkCloud qui a inventé un système numérique de certification de documents par vidéo selfie reposant sur un système de reconnaissance faciale avait bénéficié, en 2017, du programme Young Enterprise Initiative (YEI) pour se rendre en France. Elle est aujourd'hui hébergée par Le Swave à l'Arche de La Défense. Si ce sommet a permis d'ouvrir un nouveau champ de coopération entre la France et Taïwan certaines entreprises françaises sont déjà présentes dans ce secteur à Taïwan. Ainsi la société FIME, spécialisée dans la certification des plateformes de paiement, a certifié Chungwha Telecom auprès de Mastercard et travaille à partir de Taïwan sur des projets en pays tiers.

Par ailleurs, la FSC est très intéressée par la réglementation française en matière d'émission initiale de monnaie virtuelle (ICO) et d'utilisation de la blockchain adoptée en 2019 dans le cadre de la loi PACTE. Ce thème sera au centre des entretiens que le chairman Koo aura en France prochainement.

Bien qu'encore relativement récent, le développement des fintechs à Taïwan répond aux attentes nouvelles des consommateurs et des grands acteurs du secteur financier et bénéficie dorénavant d'un cadre réglementaire particulièrement innovant.

Ce secteur de l'innovation financière offre un nouveau champ de coopération entre la France et Taïwan et contribuera au renforcement de la présence française dans le secteur financier taiwanais où les banques françaises jouent les premiers rôles notamment dans le secteur de la finance verte.

Cette nouvelle coopération bilatérale entre Taïwan et la France pourra également s'appuyer sur le dynamisme de la French Tech Taiwan qui depuis fin 2016 soutient notamment les échanges de startups entre la France et Taïwan et dont l'écosystème à Taïwan compte dorénavant plus de 200 membres.

Enfin, la signature début juillet à Paris d'un MoU entre la FSC et l'ACPR constituera une nouvelle étape du renforcement de la coopération entre la France et Taïwan dans le secteur financier.

Alain BERDER

⁹ Grâce aux MoU signés en mai 2019 entre la France et Taïwan, les entreprises françaises recommandées par Le Swave bénéficieront d'une subvention de 30 000 TWD (1000 USD) pour participer à ce salon (28 et 29 novembre).